

y est encore actuellement aux dépens des San-Remaques.

XI. Les San-Remaques n'ayant pas voulu révoquer le recours qu'ils avoient eu à l'Empereur, la République qui continuoit à n'avoir aucun égard au Monitoire Impérial, impofa en 1756 cinq pour cent fur tous les meubles & immeubles des habitans de San-Remo, & introduifit de plus des gabelles inufitées, dont les revenus montent annuellement à environ 75000 livres contre les termes exprès des conventions, qui laiffoient les gabelles à la libre difpofition de la Ville de San-Remo, laquelle en effet avoit toujours réglé par le paffé les taxes & gabelles felon fon bon plaisir.

XII. Le Teftament & Fidécómmis du pere & de l'oncle du Conful Impérial de Sardi ont été caffés par le Sénat de Genes le 26. Février 1756; & tous fes biens, qui étoient confidérables, ont été confifqués, pour avoir ledit de Sardi préfenté à Sa Maj. Impériale le recours de la Ville de San-Remo.

XIII. Le Magiftrat des Anciens de San-Remo, que la République érigea dans cette époque, ayant témoigné une juftte répugnance à préfenter au nom du peuple une Requête au Sénat de Genes, dans laquelle la fouveraineté de la République fur San-Remo feroit reconnuë pour légitimée, il fut aufsitôt menacé des peines les plus graves, & forcé en 1756 à nommer trois Sujets pour aller à Genes faire les déclarations défirées par le Sénat, quoique directement contraires aux Libertés de San-Remo & aux véritables liaifons de cette Ville avec la République.

Toutes ces nouveautés, dont les preuves authentiques fe trouvent dans les Actes du Conseil Aulique Impérial, font voir avec combien de juftice la Ville de San-Remo demanderoit qu'au moins les chofes fuflent rétablies dans l'état où elles étoient en 1748, tems de la conclusion du Traité de Paix d'Aix-la-Chapelle; ce qui ne donneroit aucune atteinte aux droits légitimes que la République pouvoit avoir jufqu'à ce tems-là. Il faudroit par conféquent, fur ce principe, redreffer les inftructions fufmentionnées, & pourvoir d'une manière fuffifante à ce que les chofes reftaffent à l'avenir fur le même pied.